



Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

27/03/2023

DU COTÉ DU PLATEAU SPORTIF

Afin de faire évoluer l'accès au plateau sportif vers l'école, le Conseil Municipal va étudier la mise en place d'un système automatique qui permettrait un accès avec des amplitudes plus importantes.

En attendant le plateau sera ouvert **du lundi 03 avril au samedi 4 novembre** (sauf jours fériés ou en cas de pluie) :

- **en périodes scolaires** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00. Les mercredi et samedi de 13h30 à 19h00
- **en périodes de vacances scolaires** : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 13h30 à 19h00

Priorité au centre aéré de La Maison Rose, première semaine des vacances scolaires d'avril et les 3 premières semaines de juillet.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS- RAPPEL

La commune renouvelle l'opération « nettoyage de printemps ». Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes volontaires le **samedi 1^{er} avril 2023 à 9 heures devant l'ancienne école**. Vous pouvez vous munir de gants et de gilets de sécurité sinon ils seront fournis.

Merci au BRCL pour sa participation à l'opération le mercredi 29 mars après-midi aux alentours du stade et aux enfants de l'école qui participeront à cette opération le vendredi 31 mars aux alentours de leur école.

Merci également à l'ACCA pour leurs opérations du 25 mars et du 13 mai.

DU COTÉ DE LA FORET

Le saviez-vous... "La forêt est-elle ouverte à tous ?"

Ouvertes au public et d'accès gratuit, les forêts sont en apparence des espaces de libre circulation. Pour autant, et contrairement à une idée reçue selon laquelle la nature appartiendrait à tout le monde, **toute parcelle forestière a un propriétaire**. Il peut s'agir d'un particulier, d'une collectivité territoriale ou de l'Etat.

En forêt privée, la fréquentation du public est tolérée par la plupart des propriétaires, mais rien ne les y oblige. En forêt publique, le régime forestier s'applique et « l'ouverture au public doit être recherchée le plus largement possible » (article L122-10 du Code forestier). **Dans tous les cas, on ne fait pas ce qu'on veut en forêt : l'accès et l'usage y sont réglementés.**

[Suite au verso](#)

INFORMATIONS EXPRESS

Par exemple, la cueillette de champignons sauvages est soumise aux dispositions du Code forestier et du Code de l'environnement qui stipule qu'elle est autorisée si les volumes prélevés sont raisonnables, à savoir s'ils sont inférieurs à 5 litres (article R163-5). Au-delà, elle doit faire l'objet d'une autorisation du propriétaire du terrain, c'est-à-dire de la commune.

RECHERCHE EMPLOYÉS SAISONNIERS

La commune recherche pour cet été des employé(e)s aux services techniques. Ces personnes devront assurer des travaux d'entretien des bâtiments ainsi que l'entretien des plantations.

Le permis B est indispensable. Merci de déposer lettre de motivation et CV au secrétariat de Mairie avant le 1^{er} mai, délai de rigueur

OPÉRATION UNE ROSE UN ESPOIR

L'édition 2023 aura lieu le samedi 29 et le dimanche 30 avril. Les motards seront à Bessoncourt samedi 29 avril matin. La camionnette sera stationnée sur le parking de l'école de 9h30 à 10h30 afin de vous permettre de retirer vos commandes ou acheter des roses

AMITIÉ, SOLIDARITÉ, GÉNÉROSITÉ...
POUR QUE LES AUTRES VIVENT!

Week-end national
29 & 30
Avril 2023

15^e
Edition à Belfort

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

L'HÔPITAL
Nord Franche-Comté

**LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON
MINIMUM DE 2€ AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

Samedi 29 avril : Bessoncourt, Chèvremont, Denney, Offemont, Anjoctey, Vézelois, Bethonvillers, Étuefont, Rougepoutte, Argiésans, Pérouse, Éloie, Charmois, Meroux-Moval, Bourogne, Morvillars, Méziré

Dimanche 30 avril : Châtenois les Forges, Danjoutin, Frais, Fontaine, Reppe, Vauthiermont, Froideval, Eguenigue, Menoncourt, Vétrigne, Sevenans, Andelnans, Phaffans, Lacollonge, Cunelières, Foussehagne, Bretagne, Montreux-Château, Novillard, Petit Croix

Site Web :  Contacts : DUPLAIN Delphine 06.65.32.02.19 / FLOTAT Cyril 07.60.27.73.92

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS



RANDONNÉES AVRIL MAI JUIN

Reprise des randos en espérant une meilleure année.

Le rassemblement se fera comme d'habitude au parking de l'ancienne école à 13h20 de manière à faire le covoiturage ; les randonnées sont organisées le samedi après-midi, le groupe de Mon Village de Chèvremont faisant les siennes en semaine. Cela permet à tous de participer simultanément aux randos des deux groupes.

Samedi 1 avril :

Tour du sommet du Salbert

Distance : 4,5km Dénivelée : 80m

Samedi 15 avril :

Meroux-Charmois

Distance : 8,2km Dénivelée : 104m

Samedi 6 mai :

Lauw- Sentheim

Distance : 8,7km Dénivelée : 87m

Samedi 3 juin :

Allondans- Présentevillers

Distance : 8,3km Dénivelée : 190m

Samedi 24 juin :

Chagey

Distance : 9 km Dénivelée 203m

Vous pouvez consulter le site ABA avec ce lien : <http://aba90.e-monsite.com>



Fort de Bessoncourt

Chasse aux œufs

Lundi 10 avril 2023 entre 9H30-12H30
Parcours découverte dans le Fort - Goûter - Surprises

Réservation obligatoire (6 € / enfant) via QR code ou site [Helloasso.com](https://helloasso.com)

Créneau 9h30

Créneau 10h30

Créneau 11h30



Association du Fort Senarmont de Bessoncourt

DU COTÉ DES AUTRES COMMUNES

A Fousseماغne, un groupement de commandes concernant la fourniture de fioul et de pellets a vu le jour à l'initiative de plusieurs habitants.

Définition du groupement de commandes :

C'est une action qui consiste à regrouper des acheteurs autour d'un même produit. Une équipe se forme et augmente le volume d'achat pour un produit. Vous pouvez ainsi bénéficier de conditions d'achats plus avantageuses, à savoir des remises plus importantes.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce groupement, le secrétariat de Mairie va se charger de recenser les besoins et de les transmettre au groupement.

Si vous êtes intéressés, merci de compléter le bulletin ci-joint et le déposer en Mairie avant le 15/04/2023

✂-----

COMMANDE DE PELLETS ET DE FIOUL

Ce bulletin a pour objectif de connaître votre intérêt à participer à une potentielle commande de pellets et de fioul. Votre réponse ne vous engage pas. Elle sert uniquement à recenser votre besoin pour l'hiver prochain. Si l'opération se réalise, des offres vous seront relayées en mai et vous devrez confirmer ou pas votre intérêt. C'est ensuite avec l'entreprise que vous passerez commande et effectuerez la transaction.

Nous vous invitons à renseigner ce formulaire qui ne vous engage pas et à le retourner à :

- l'adresse e-mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr ou
- dans la boîte aux lettres de la mairie, avant le 15/04/2023

Livraison en juin/juillet avec contrainte de date de livraison imposée.

Nom		
Prénom		
Adresse postale	90160 BESSONCOURT	
Téléphone		
Adresse e-mail		
Fioul		litres
Pellets		palette(s) (66 à 72 sacs selon le fournisseur)